

DÉROULEMENT DE L'ÉPISODE 4
PIERRES D'ANGLE POUR UNE DÉCISION DÉ GROUPE

1. Temps d'accueil

2. Partage de l'exercice préparatoire proposé (20')

Prévoir quelques minutes de silence pour que ceux qui n'ont pas préparé à l'avance leur relecture sur une décision de groupe puisse rassembler quelques idées à partager. Redonner les questions.

A tour de rôle, chacun lit les quelques lignes qu'il a préparées.

A la fin du tour de table, les participants listent les « gestes et paroles qui ont été dynamisants pour eux et positifs pour la cohésion du groupe ».

3. Étude de deux témoignages de décision communautaire en Église (45')

Actes 15 (cf. texte ci-dessous)

Lire le passage à haute voix.

Le groupe cherche en quoi ou comment cette expérience de l'Église naissante fait écho avec les expériences partagées par chacun au début de cette rencontre. Les questions ci-dessous peuvent aider à approfondir :

- Comment la question posée est-elle prise en compte ? Par qui ?
- Qui prend la parole pendant l'assemblée ?
- De quelle manière les participants s'écoutent-ils ?
- Comment se présente la décision finale ?

Ignace (cf. texte ci-dessous)

Lire le passage à haute voix.

Le groupe cherche en quoi ou comment l'expérience d'Ignace et de ses compagnons fait écho avec les expériences partagées au début de cette rencontre. Les questions ci-dessous peuvent aider à approfondir :

- Quels sont les moyens concrets mis en place par Ignace et ses compagnons ?
- A quoi s'engagent-ils ?
- Quelle « méthode » utilisent-ils ?

4. Et aujourd'hui ? (15')

L'Église aujourd'hui retrouve une manière de s'écouter mutuellement – grâce au synode sur la synodalité – pour mieux écouter la voix de l'Esprit Saint.

Lire à haute voix le TOPO, document réunissant des extraits du document de travail (*Instrumentum Laboris*) donné aux évêques pour leur session d'octobre 2023 et faire une première découverte de la « Conversation dans l'Esprit » dont une expérience pratique sera proposée dans l'épisode 5 dans le cadre d'une décision communautaire.

Chacun à son tour peut dire brièvement ce qui le touche dans ce document.

5. Fin de la rencontre (5')

Une minute personnelle de silence pour noter ce que je retiens en cette fin d'épisode 4.

Fixer la date, l'heure et le lieu de l'épisode suivant.

Ne surtout pas oublier l'exercice préparatoire de l'épisode 5 !

Livre des Actes des Apôtres , 15, 2, 4-29

Paul et Barnabé qui sont en mission à Antioche se trouvent confrontés à « des gens venus de Judée » qui enseignent aux nouveaux convertis païens que, sans circoncision comme les Juifs, « ils ne seront pas sauvés ».

² Alors on décida que Paul et Barnabé, avec quelques autres frères, monteraient à Jérusalem auprès des Apôtres et des Anciens pour discuter de cette question.

⁴ À leur arrivée à Jérusalem, ils furent accueillis par l'Église, les Apôtres et les Anciens, et ils rapportèrent tout ce que Dieu avait fait avec eux.

⁵ Alors quelques membres du groupe des pharisiens qui étaient devenus croyants intervinrent pour dire qu'il fallait circoncire les païens et leur ordonner d'observer la loi de Moïse.

⁶ Les Apôtres et les Anciens se réunirent pour examiner cette affaire.

⁷ Comme cela provoquait une intense discussion, Pierre se leva et leur dit : « Frères, vous savez bien comment Dieu, dans les premiers temps, a manifesté son choix parmi vous : c'est par ma bouche que les païens ont entendu la parole de l'Évangile et sont venus à la foi. ⁸ Dieu, qui connaît les cœurs, leur a rendu témoignage en leur donnant l'Esprit Saint tout comme à nous ; ⁹ sans faire aucune distinction entre eux et nous, il a purifié leurs cœurs par la foi. ¹⁰ Maintenant, pourquoi donc mettez-vous Dieu à l'épreuve en plaçant sur la nuque des disciples un joug que nos pères et nous-mêmes n'avons pas eu la force de porter ? ¹¹ Oui, nous le croyons, c'est par la grâce du Seigneur Jésus que nous sommes sauvés, de la même manière qu'eux. »

¹² Toute la multitude garda le silence, puis on écouta Barnabé et Paul exposer tous les signes et les prodiges que Dieu avait accomplis grâce à eux parmi les nations.

¹³ Quand ils eurent terminé, Jacques prit la parole et dit : « Frères, écoutez-moi. ¹⁴ Simon-Pierre vous a exposé comment, dès le début, Dieu est intervenu pour prendre parmi les nations un peuple qui soit à son nom.

¹⁵ Les paroles des prophètes s'accordent avec cela, puisqu'il est écrit : ¹⁶ Après cela, je reviendrai pour reconstruire la demeure de David, qui s'est écroulée ; j'en reconstruirai les parties effondrées, je la redresserai ; ¹⁷ alors le reste des hommes cherchera le Seigneur, oui, toutes les nations sur lesquelles mon nom a été invoqué, – déclare le Seigneur, qui fait ces choses ¹⁸ connues depuis toujours.

¹⁹ Dès lors, moi, j'estime qu'il ne faut pas tracasser ceux qui, venant des nations, se tournent vers Dieu, ²⁰ mais écrivons-leur de s'abstenir des souillures des idoles, des unions illégitimes, de la viande non saignée et du sang. ²¹ Car, depuis les temps les plus anciens, Moïse a, dans chaque ville, des gens qui proclament sa Loi, puisque, dans les synagogues, on en fait la lecture chaque sabbat. »

²² Alors les Apôtres et les Anciens décidèrent avec toute l'Église de choisir parmi eux des hommes qu'ils enverraient à Antioche avec Paul et Barnabé. C'étaient des hommes qui avaient de l'autorité parmi les frères : Jude, appelé aussi Barsabbas, et Silas.

²³ Voici ce qu'ils écrivirent de leur main : « Les Apôtres et les Anciens, vos frères, aux frères issus des nations, qui résident à Antioche, en Syrie et en Cilicie, salut !

²⁴ Attendu que certains des nôtres, comme nous l'avons appris, sont allés, sans aucun mandat de notre part, tenir des propos qui ont jeté chez vous le trouble et le désarroi, ²⁵ nous avons pris la décision, à l'unanimité, de choisir des hommes que nous envoyons chez vous, avec nos frères bien-aimés Barnabé et Paul, ²⁶ eux qui ont fait don de leur vie pour le nom de notre Seigneur Jésus Christ.

²⁷ Nous vous envoyons donc Jude et Silas, qui vous confirmeront de vive voix ce qui suit :

²⁸ L'Esprit Saint et nous-mêmes avons décidé de ne pas faire peser sur vous d'autres obligations que celles-ci, qui s'imposent : ²⁹ vous abstenir des viandes offertes en sacrifice aux idoles, du sang, des viandes non saignées et des unions illégitimes. Vous agirez bien, si vous vous gardez de tout cela. Bon courage ! »

La délibération des premiers compagnons d'Ignace¹

Alors qu'Ignace et ses premiers amis étaient devenus un groupe de onze hommes, ils se mirent à la disposition du Pape pour être envoyés par lui en mission où celui-ci le jugerait bon.

Avec la dispersion qu'entraîneraient forcément leurs différentes missions, se posait la question : « le Seigneur nous appelle-t-il à rester unis en un corps apostolique ? »

Ayant répondu positivement à cette première question, inévitablement, une deuxième apparut : « Comment ? En obéissant à l'un d'entre nous c'est-à-dire en devenant un ordre religieux ? Ou bien en trouvant une autre stratégie ? »

§1 Nous avons un seul et même vouloir : chercher la volonté de Dieu « bonne, agréable et parfaite » ... mais c'était sur les moyens les plus adaptés et les plus efficaces, tant pour nous que pour le prochain, que se manifestait une certaine multiplicité des avis.

§2 Nous y pensions et y réfléchissions pendant la journée ; la prière nous était aussi un moyen de recherche. Le soir, chacun proposait en public la solution qu'il avait jugée meilleure et plus avantageuse.

§5 Comme pour résoudre cette question nous avons passé bien des jours à prier instamment et à réfléchir sans que rien de satisfaisant ne se présentât à nos esprits, nous mîmes notre espoir dans le Seigneur et commençâmes à discuter entre nous de quelques moyens de résoudre plus heureusement notre doute.

§6 Finalement, après avoir discuté et examiné ces points, nous décidâmes que tous nous resterions à Rome. ... Il fut proposé à tous et à chacun de réaliser en son âme les trois dispositions suivantes.

- La première, chacun se préparerait et s'appliquerait si bien à la prière, au saint sacrifice et à la méditation que tous ses efforts iraient à trouver joie et paix dans l'Esprit Saint sur le sujet de l'obéissance [...]

- La deuxième disposition intérieure serait qu'aucun compagnon ne parlerait de la question à un autre ni ne lui demanderait ses raisons : ainsi personne ne serait influencé par l'avis d'autrui.

- La troisième serait que chacun se considérerait personnellement étranger à notre groupe, *afin de se dégager de sa volonté propre et de mieux entendre la voix de l'Esprit Saint*².

§7 C'est dans ces dispositions intérieures préalables que nous décidâmes de nous rencontrer, tous préparés, le jour suivant, pour exprimer chacun les objections qui pourraient être faites contre l'obéissance. Toutes les raisons qui se présentaient et que chacun avait découvertes en particulier dans la réflexion, la méditation et la prière, étaient exposées par chacun à tour de rôle. L'un disait quelque chose, ... un autre disait autre chose ... et ainsi de suite, on détaillait les objections qui se présentaient contre l'obéissance. Très peu de temps après, un autre jour, nous discutons le point de vue contraire en proposant l'ensemble des avantages et des bienfaits de l'obéissance, inspirés à chacun par la prière et la méditation.

§8 Après avoir donc bien des jours discuté en tous sens quantité de points concernant la solution du problème, pesant et examinant les raisons les plus sérieuses et les plus puissantes, occupés selon notre coutume à l'oraison, à la méditation et à la réflexion, finalement le Seigneur accordant son secours, la conclusion fut obtenue, non à la majorité des voix, mais à l'unanimité absolue : il était pour nous très préférable et très nécessaire de rendre obéissance à l'un d'entre nous.

§9 Gardant pareillement la même manière de discuter et d'avancer pour tout le reste, envisageant continuellement les deux points de vue opposés, nous demeurâmes sur ces questions et sur les autres pendant près de trois mois, du milieu du Carême à la fête de St Jean-Baptiste inclusivement.

Ce jour-là, tout fût définitivement terminé dans la joie et l'accord des âmes. Les veilles n'avaient pas manqué, bien des prières et des fatigues spirituelles et corporelles avaient précédé cette délibération définitive.

1 On peut consulter le texte original sur : <https://www.jesuites.com/deliberation-des-premiers-peres/>

2 La phrase en italique a été écrite par un membre de l'équipe vue d'une meilleure compréhension.